



## Annexe au point presse du Conseil d'Etat du 20 janvier 2021

### Entités subventionnées

Conformément à la loi genevoise sur les indemnités et les aides financières du 15 décembre 2005 (LIAF), le Conseil d'Etat a décidé d'accorder une aide financière à neuf associations d'un montant annuel de 8'534'519 francs et d'un montant total de 34'138'076 francs pour les années 2021-2024.

Un soutien financier est octroyé à la **Croix-Bleue Romande**, section genevoise, d'un montant annuel de 89'172 francs, permettant à l'association de renforcer les compétences psychosociales de personnes ayant des problèmes avec leur consommation d'alcool. L'association offre la possibilité de fréquenter un lieu d'accueil et de pratiquer des activités (ex. sorties, ateliers) sans consommation de substances. Les personnes peuvent y parler de leur consommation de manière anonyme, recevoir des conseils et un accompagnement dans l'élaboration d'une démarche de réduction ou d'arrêt de leur consommation. Elles peuvent aussi être orientées dans le réseau pour une prise en charge thérapeutique.

**La Fourchette verte genevoise** est soutenue à hauteur de 170'000 francs par an afin de maintenir et développer ses prestations axées sur la promotion d'une alimentation saine et la réduction de plusieurs problèmes prioritaires, tels que le surpoids et certaines maladies non-transmissibles (diabète, maladies cardiovasculaires, etc.). Les mesures proposées orientées vers les enfants et les jeunes, concourent à l'adoption de bonnes habitudes dès le plus jeune âge en réduisant les inégalités d'accès à une alimentation saine, équilibrée et durable. D'autre part, le projet-pilote en lien avec la teneur en sel (sodium) des aliments (facteur de risque important des maladies cardiovasculaires) profitera principalement aux adultes.

**Première ligne**, avec un montant annuel de 2'677'990 francs (dont 182'000 francs de la part du département de la cohésion sociale pour le pôle de réinsertion sociale), s'engage à poursuivre la prévention du VIH, de l'hépatite C et d'autres infections sexuellement transmissibles (IST) liées aux pratiques de consommation de drogues des usagers. Les prestations incluent aussi la réduction des risques d'atteinte à la santé des usagers de drogues en lien avec leurs consommations de toutes substances licites ou illicites, la prise en compte des comorbidités somatiques et psychiatriques associées ainsi que des pathologies chroniques ou liées au vieillissement de ce public. De plus, l'association vise à promouvoir la réduction des risques chez les personnes consommant des substances psychoactives en milieu festif et/ou consommant de manière récréative (action Nuit Blanche?) et à maintenir ainsi qu'à renforcer les compétences psychosociales des usagers de drogues fréquentant Quai 9 par un accompagnement socio-sanitaire. L'information et la sensibilisation du public et des professionnels sur les risques liés à la consommation de substances psychoactives, à la réduction des risques et aux politiques drogues seront maintenues.

**Carrefour AddictionS**, avec un montant annuel de 1'602'366 francs, s'engage à fournir des prestations dans les domaines "alcool, tabac, cannabis, jeux de hasard et d'argent et jeu virtuel" portant sur: a) l'information et la sensibilisation de la population ainsi que des professionnels quant aux aspects individuels et collectifs des comportements et consommations problématiques et/ou addictives; b) la prévention et la réduction des risques de comportements et de consommations inappropriés chez les jeunes et chez les adultes, pour diminuer les conséquences sur leur santé et celles des autres. Une large part des actions de l'actuel contrat a été reconduite et de nouvelles actions ont été ajoutées, à la demande du DSES pour se conformer aux priorités du Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention PSP 2019-2023 (ex. mesures pour les populations allophones et précarisées).

**La Fondation genevoise pour le dépistage du cancer** est soutenue à hauteur de 1'441'867 francs par an. Ce montant permettra à l'association de promouvoir le dépistage systématique des cancers pour lesquels ce mode de prévention est validé scientifiquement et de coordonner ce dépistage sur mandat des autorités cantonales. Dans le cadre du contrat de prestations, la Fondation s'engage donc à continuer à fournir les prestations suivantes: promouvoir la prévention et le dépistage des cancers du sein et du côlon, garantir que la population cible puisse bénéficier d'un dépistage du cancer du sein et du côlon équitable, financièrement accessible et de qualité et assurer une expertise cantonale dans le domaine du dépistage organisé des cancers. Parmi les actions particulières liées à ces prestations, figurent le renforcement de la décision partagée entre médecin et patient et l'accès aux programmes de dépistage, indépendamment des capacités socio-économiques du patient.

Un projet de loi accorde une aide financière de fonctionnement d'un montant de 10'212'496 francs aux quatre associations **Groupe Sida Genève, Dialogai et Le Refuge, Personnes vivant avec le VIH et Boulevards** pour les années 2021 à 2024.

Les cas d'infections au VIH dans le canton de Genève sont en diminution depuis une dizaine d'années, alors même que les autres infections sexuellement transmissibles (IST) continuent fortement d'augmenter. Pour répondre aux besoins des publics concernés, les acteurs présents sur le terrain ont progressivement enrichi la palette de leurs prestations. Leurs actions s'inscrivent désormais dans une perspective plus large, ciblée sur les déterminants de la santé plutôt que sur des pathologies données. Les quatre nouveaux contrats de prestations proposés ambitionnent de contribuer à réduire les inégalités de santé en offrant les prestations suivantes : réduction des risques grâce à des actions de prévention et de promotion de la santé auprès des personnes en situation de vulnérabilité et dont l'accès aux soins est entravé par de multiples facteurs, prévention des infections sexuellement transmissibles, soutien aux personnes infectées par le VIH et lutte contre l'exclusion et la stigmatisation des malades et des minorités sexuelles.

L'association **Groupe Sida Genève (GSG)**, avec un montant annuel de 1'330'122 francs, élargit sa mission au-delà de la lutte contre le sida dans le canton depuis 1987, année de sa création. Les différentes activités que le GSG met en œuvre grâce au soutien de l'Etat ont été repensées ces dernières années. En effet, le fardeau épidémiologique du VIH étant en baisse, mais les inégalités de santé en hausse, les actions se sont élargies aux populations en situation de vulnérabilité et/ou avec des difficultés d'accès au système de santé à Genève. Les mesures de réduction des risques, de promotion de la santé et de lutte contre les discriminations ont ainsi dû être adaptées afin de correspondre aux populations en situation de vulnérabilité et/ou avec des difficultés d'accès au système de santé dans notre canton. Les prestations attendues par l'association GSG pour ces prochaines années prennent en compte ces différentes populations. Ainsi, la nouvelle mission du GSG est de devenir l'acteur de

---

référence pour répondre aux besoins multidimensionnels des personnes en situation de vulnérabilité en matière de santé globale et d'accès à la santé.

L'Etat accorde à l'association **Dialogai et Le Refuge**, un soutien financier annuel de 889'518 francs (avec un apport financier du DCS à hauteur de 200'000 francs). Dès sa création, Dialogai a mené des actions de terrain et de prévention afin de lutter contre l'épidémie du VIH qui a toujours touché plus particulièrement la communauté homosexuelle. La recrudescence des autres IST ainsi que les études en lien avec la santé mentale de cette population, réalisées au début des années 2000, ont motivé l'association à intensifier ses actions de prévention et de promotion de la santé auprès des gays et bisexuels à travers deux programmes principaux: le projet Santé gaie et le centre de santé communautaire Checkpoint Genève. Les actions de Dialogai ne s'arrêtent plus aux seuls hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes mais répondent de plus en plus à toute personne LGBTIQ+ qui en fait la demande.

En 2015, Dialogai a également ouvert le Refuge Genève, structure d'accompagnement social pour les jeunes LGBTIQ+ jusqu'à 30 ans en difficulté et pour leur entourage. La structure dispose également de trois places d'hébergement pour des jeunes entre 18 et 25 ans. Depuis son ouverture, la demande est exponentielle et le Refuge Genève poursuit son développement à un niveau individuel et collectif mais aussi en matière de formation aux professionnel-le-s.

**Personnes vivant avec le VIH (PVA)**, est soutenue à hauteur de 148'494 francs par an. Le soutien financier à PVA permettra d'agir en matière de prévention et de lutte contre le VIH/SIDA grâce à ses actions de sensibilisation, notamment par le biais de témoignages auprès des plus jeunes. L'association favorise le dialogue entre les acteurs médico-sociaux et l'ensemble de la société. De plus, elle travaille pour contrer l'auto-discrimination en visant la santé mentale et en offrant écoute et accompagnement au quotidien auprès d'une population fortement fragilisée.

L'association **Boulevards**, au bénéfice d'un soutien financier à hauteur de 184 990 francs par an, continuera à offrir un accueil et une écoute active pour les personnes qui se prostituent dans la rue à Genève (travailleuses et travailleurs du sexe, TS). La promotion de la santé est au cœur des prestations de l'association Boulevards et ne se limite pas aux infections sexuellement transmissibles mais inclut des problématiques de santé psychique comme les addictions ou la dépression. Ces problématiques de santé sont en partie liées à l'environnement du travail, les TS ayant un statut d'indépendants sont exposés aux risques et insécurités qui touchent toutes les professions indépendantes, mais en plus la stigmatisation du métier et le secret qui règne autour de cette profession augmentent la vulnérabilité des TS. L'association Boulevards a réussi à établir des liens de confiance avec les TS, une condition importante pour reconnaître des éventuelles victimes de traite humaine. Elle remplit ses objectifs en étroite collaboration avec l'association Aspaspie.